

Image not found or type unknown



# Quelles conditions l'employeur doit-il respecter lors de la conclusion d'un contrat de professionnalisation ?

publié le **08/06/2012**, vu **814 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance qui peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée. Dans les deux cas, il comporte une période de professionnalisation et fait l'objet de certains aménagements par rapport aux contrats ordinaires.

[Lire l'article](#)